



Senainville Coltainville

Les vœux du maire

Depuis quatre ans, c'est avec plaisir que je vous présente tous mes meilleurs vœux grâce à la parution de ce bulletin qui retrace avec talent la vie de notre village.

L'année 2005, tout comme les années précédentes, a filé à une vitesse étonnante.

Dès janvier, nous avons eu le plaisir de mettre en service le nouveau bâtiment à l'école Daniel ALIX et d'inaugurer la nouvelle cantine. Ce projet nous tenait à cœur et contribue efficacement à l'accueil des enfants dans notre école.

Deux postes à mi-temps ont été créés, l'un pour renforcer l'équipe scolaire et l'autre pour le secrétariat de mairie.

Le carrefour du cimetière nous a causé bien des soucis et après de nombreuses tractations nous sommes enfin arrivés à un résultat presque satisfaisant, il reste cependant encore quelques modifications à apporter.

Le gros chantier pour 2006 sera la restructuration de la rue de Péreuze et de l'extrémité de la rue Jean Moulin, le renforcement de la conduite d'eau potable est programmé à l'occasion de ces travaux.

Comme vous avez pu le constater, de nouvelles constructions voient le jour, notre population est donc en sensible augmentation. Nous restons vigilants pour que cette progression soit raisonnable, afin d'accueillir au mieux les nouveaux habitants.

Nous souhaitons que tous vous participiez à la vie de la commune, aux fêtes, cérémonies et aux activités proposées par le monde associatif.

La vie agréable de notre commune rurale dépend bien évidemment, des services que nous proposons à la population, mais aussi des efforts de chacun et chacune pour entretenir des rapports courtois avec son voisinage dans le respect des personnes et des biens.

Merci à ceux et celles qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien-être de tous.

Que 2006 vous apporte santé et bonheur et nous donne souvent l'occasion de passer de bons moments ensemble.



JANVIER 2006

Le Maire
Chantal GUERIN

Brocante

Grand succès pour cette brocante en ce premier Dimanche de Septembre 2005 sous le soleil et la chaleur.

Des exposants au nombre de 195, toujours plus nombreux, ont investi les rues de Coltainville sur plus de 1400 mètres. Dès 5h30 du matin, ces exposants ont été guidés tant pour trouver leurs emplacements que pour garer leurs véhicules ce qui a largement contribué à faciliter leur installation.

De très nombreux visiteurs ont profité de cette magnifique journée chaude et ensoleillée pour chiner et profiter des activités proposées et des divers stands. Le boudin, les saucisses, merguez et frites, les gâteaux et glaces ont remporté un vif succès et la buvette n'a pas désempilé et s'est trouvée à court de stock en fin de journée tant la demande a été grande. De nombreux bénévoles ont participé à l'organisation et à la réussite de cette journée. Merci à tous, bénévoles et exposants ; à l'an prochain.



Travaux et projets

Carrefour du cimetière

Fin d'une longue histoire ! Après de multiples discussions, tractations, propositions, démolitions et reconstructions, les travaux d'aménagement ont enfin été réalisés courant



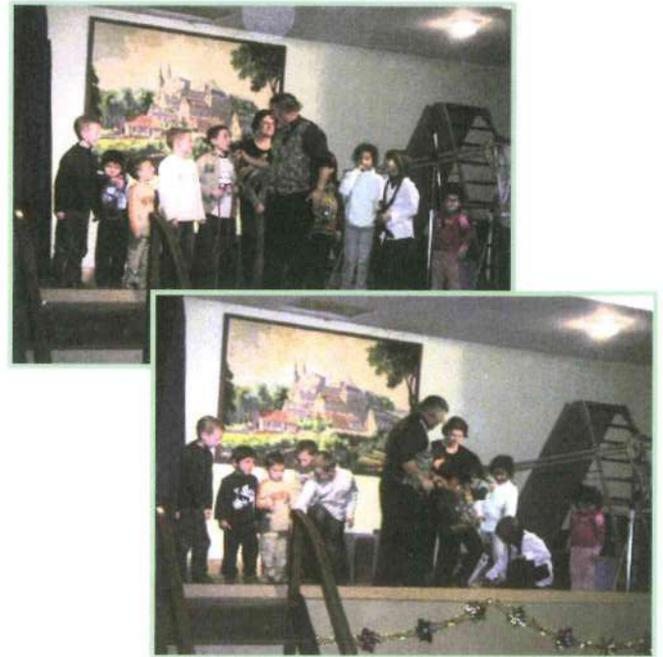
Octobre, dans le cadre financier initial. Même si la réalisation ne correspond pas en tous points au projet de départ, elle répond au besoin initial de limiter la vitesse en entrée de bourg comme il était prévu dans l'étude de sécurité de la DDE.

Projets

L'étude visant à créer des trottoirs et renforcer le réseau d'eau potable le long de la rue de Pereuze et à l'angle de la rue Jean Moulin est terminée. Une consultation des entrepreneurs sera lancée début 2006 et les travaux suivront.

Noël

En soirée cette année, petits et grands, anciens et nouveaux habitants, se sont retrouvés très nombreux pour fêter joyeusement Noël. Au cours d'un magnifique spectacle, les enfants ont été sollicités pour participer à de nombreux jeux et récompensés par de magnifiques ballons en forme d'animaux, cygnes, panthère rose, poissons, singe...les tours de magie ont fait apparaître et disparaître des tourterelles, les chiens acrobates nous ont montré tout leur talent d'équilibristes... A la fin du spectacle, le Père Noël a distribué des friandises aux enfants et les plus grands ont été conviés à finir la soirée autour d'un verre et de délicieux petits-fours.



Vie pratique



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
POINTS D'ACCÈS AU DROIT

Depuis quelques mois, un point d'accès au droit est ouvert à Chartres ; vous êtes accueillis sans rendez-vous, renseignés ou orientés. Les services rendus sont confidentiels et gratuits.

Deux objectifs à cette structure :

Informations et conseils pour vos démarches juridiques

Après exposé de vos projets ou problèmes juridiques, vous êtes informés sur les démarches à suivre. Si vous avez besoin du conseil gratuit d'un professionnel, vous êtes orientés par la personne qui vous reçoit vers un avocat, huissier de justice, notaire ou conciliateur de justice avec qui elle prend rendez-vous pour vous.

Accueil et aide aux victimes

Vous êtes victime de vol, cambriolage, violence, agression, viol, escroquerie..., le service aux victimes " AVIEL " vous écoute, vous informe et vous oriente vers les services compétents. Il travaille en liaison avec toute instance accueillant des victimes (tribunaux, gendarmerie et police, avocats, services hospitaliers et sociaux) et vous soutient pendant toute la durée de vos démarches.

Point d'Accès au Droit de Chartres

5 rue du docteur Gibert 28000 Chartres
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tel : 02 37 21 80 80

Amélioration de l'habitat privé : subventions de l'Anah

L'Anah, agence nationale pour l'amélioration de l'habitat est un organisme public qui attribue des subventions aux propriétaires privés pour améliorer les logements.

Qui peut bénéficier de la subvention ?

Autant le propriétaire bailleur que le propriétaire occupant.

Quels logements ?

Ils doivent être achevés depuis au moins 15 ans et doivent, après travaux, être occupés à titre de résidence principale pendant au moins neuf ans.

Quels travaux ?

De très nombreux travaux peuvent être subventionnés ; ils figurent sur une liste établie par l'Anah et portent entre autre sur le gros œuvre, la charpente, la couverture, la lutte contre les parasites, les économies d'énergie, les travaux d'accessibilité aux personnes handicapées... Ces travaux ne peuvent commencer qu'après autorisation de l'Anah et doivent être réalisés par des professionnels.

Qui contacter ?

La délégation locale de l'Anah.

A Chartres, elle se situe 17 place de la république dans les locaux de la D.D.E. et a pour téléphone le 02 37 20 41 09.

Les talents cachés de la commune

Depuis 1991, et dans la plus grande discrétion, des passionnées de tous âges se retrouvent chaque mardi après-midi, hors vacances scolaires, pour travailler ensemble.



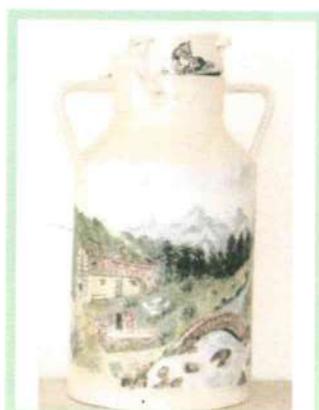
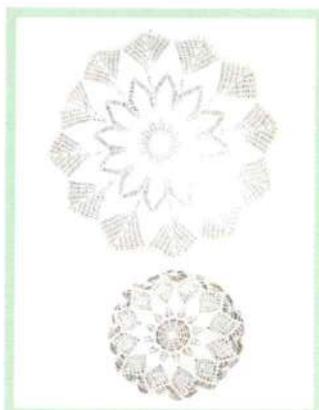
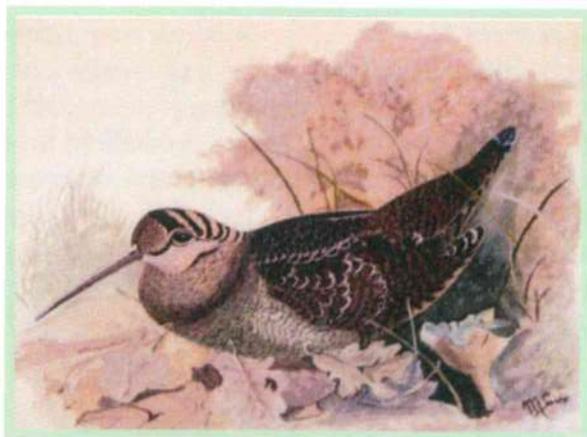
Denise, Irène, Josiane et Josiane, Mauricette, Micheline, Odette, Patricia et Sylviane se réunissent dans une ambiance conviviale et chaleureuse pour réaliser chacune sa spécialité. Pour les unes, la peinture sous toutes ses formes : aquarelle, acrylique, huile, peinture sur métal, porcelaine ou autres objets récupérés, pour d'autres : le crochet, le canevas, le point compté, le carton mousse, la broderie Norvégienne... Ceci n'est pas limitatif et toute autre activité serait bienvenue et bonne à découvrir. Outre le fait de ne pas rester isolé, le groupe permet d'avoir les avis, les conseils et " l'œil critique " des autres et crée l'émulation nécessaire pour avancer. Rien n'est imposé, pas de professeur, chacune travaille à son rythme et selon ses disponibilités sur la technique et le sujet qu'elle amène.

Chaque séance se termine de façon amicale par un thé et quelques sorties sont proposées en cours d'année pour celles qui le souhaitent.

Si vous désirez les rencontrer et éventuellement vous joindre à elles, vous pouvez les retrouver tous les mardis, hors vacances scolaires, de 13h30 à 16h30 à la mairie, dans la salle de l'ancienne cantine. Aucune cotisation n'est demandée aux participants, seul le plaisir de se retrouver et de partager l'envie de créer les motive. La salle occupée est mise à disposition par la municipalité que le groupe remercie.

Pour vous permettre de découvrir leurs travaux et leurs talents, elles vous invitent à une après-midi porte ouverte le samedi 4 février 2006 de 14h à 18h dans la salle de l'ancienne cantine, à la mairie. Venez les voir nombreux, elles vous montreront " leurs œuvres " et vous parleront avec beaucoup de passion et de gentillesse de leur savoir-faire.

Il y a sûrement de multiples autres talents tellement bien cachés que nous ne les avons pas découverts. Qu'ils se manifestent, la rubrique reste ouverte et nous aurons plaisir à en parler dans un prochain journal.



Nos employés communaux, hier et aujourd'hui

Deux employés communaux travaillent à plein temps : Jean-Claude Fouré depuis 1978 et Gilbert Brebion depuis 1993.



En 1978, Jean-Claude Fouré a pris la suite de Monsieur Mercier comme garde-champêtre et agent d'entretien. A cette époque, le village avait un autre visage ; en effet le lotissement n'existait pas encore, l'école se trouvait dans les locaux de la mairie

actuelle, il n'y avait pas d'assainissement collectif. A la suite de Monsieur Mercier, Jean-Claude a, pendant quelques temps, " tambouriné " les avis municipaux ; en vélo, muni d'un tambour, pour avertir la population, et d'un porte-voix, il s'arrêtait en des lieux fixés et lisait les avis de la municipalité, tant à Coltainville qu'à Senainville. Puis est venue l'ère de la photocopie et des informations dans les boîtes aux lettres.

Au début aidé par Monsieur Le Brazidec, il a ensuite fait équipe avec Robert Nicot de 1983 à 1993, puis avec Gilbert Brebion.

Il a, dès le départ, passé le permis transport en commun afin de conduire le car scolaire et faire les

allers- retours avec les enfants de Senainville.

La scolarisation des maternelles n'a pas été facile pendant quelques années et les petits ont dû être amenés dans des écoles d'accueil. A Lèves d'abord dès septembre 1978 puis à Jouy de la rentrée 1980 à Juin 1982, et enfin à Champhol, le tout sans cantine ce qui nécessitait quatre allers-retours quotidiens.

A la rentrée 1985, après l'arrivée de nombreux habitants au lotissement, les plus grands ont été



accueillis par l'école de Soulaire jusqu'à la rentrée 1986 et l'ouverture de l'école actuelle.

Pendant toute cette période, c'était une vingtaine d'heures par semaine que Jean-Claude passait ainsi au volant du car scolaire.

Aujourd'hui les deux employés communaux possèdent le permis transport en commun et si Gilbert assure le service du midi, Jean-Claude continue les trajets du matin et du soir, les sorties scolaires (une par semaine environ) et tous les déplacements nécessaires.

En 1978, les employés communaux disposaient de peu de matériel ; une tondeuse, et pas de véhicule de travail ni de local. Ils devaient entretenir les

espaces verts, les fossés, les chemins.

En 1980, un premier atelier communal est installé rue Romain Fouré et l'ancien car scolaire utilisé comme véhicule de service.

Avec l'arrivée du lotissement et de ses espaces verts, de l'assainissement collectif, du terrain de sport, et de la nouvelle école, le travail s'est beaucoup accru et il a fallu s'équiper ; une tondeuse tractée est achetée en 1985, un tracteur, le C15 et une remorque en 1990, puis un tractopelle. Depuis 2001, le nouvel atelier communal leur a permis d'optimiser leurs conditions de travail en leur offrant confort, place et fonctionnalité.

Quelles sont leurs tâches aujourd'hui ? Vous avez tous l'occasion de les rencontrer et leurs missions sont multiples.

Bien sûr vous les voyez au volant du car scolaire mais aussi lors des relevés des compteurs d'eau.

En effet, la commune gère l'eau, installe les comp-

teurs, dont elle est propriétaire, en extérieur et les relève une fois par an. L'eau est distribuée par le château d'eau de Soulaire. A sa mise en service, en 1979, le réseau n'a pas supporté l'augmentation importante de pression et les employés communaux ont eu à faire face à de nombreuses fuites; ils continuent aujourd'hui à prendre en charge les réparations du réseau.



Vous les voyez aussi entretenir tous les espaces verts de la commune : tailler les arbustes et les massifs, tondre les pelouses, le stade, ramasser les



feuilles mortes, désherber le cimetière ...

Ils ont la charge du bon fonctionnement et de l'entretien courant de la station d'épuration. Trois

fois par semaine, Gilbert relève les compteurs de la station et des postes de refoulement pour détecter

les pannes et réparer le cas échéant; il fait aussi les analyses de nitrates et ammoniacque et lave les pompes. Ils entretiennent



les chemins en répandant des

matériaux qu'ils concassent et curent à la fourche, les 2 à 3 kilomètres de fossé permettant l'écoulement des eaux.

Ils assurent l'entretien et la rénovation de tous les bâtiments communaux, école pendant les vacances scolaires ou le Mercredi, mairie, salle des fêtes, presbytère... Ils y exécutent des travaux de peinture, carrelage, plomberie, maçonnerie et en général tout ce qui est nécessaire.

Parmi ces tâches, certaines sont régulières et répétitives, d'autres saisonnières et tous les deux doivent organiser au mieux leur temps pour que tout soit fait.

Ce sont donc deux " hommes orchestres " qui offrent leurs compétences multiples et leur dévouement sans faille à la collectivité mais leurs départs en retraite sont programmés en 2006 et 2007 et la commune devra leur trouver des successeurs à la hauteur des tâches à assumer.

COMITÉ DE RÉDACTION

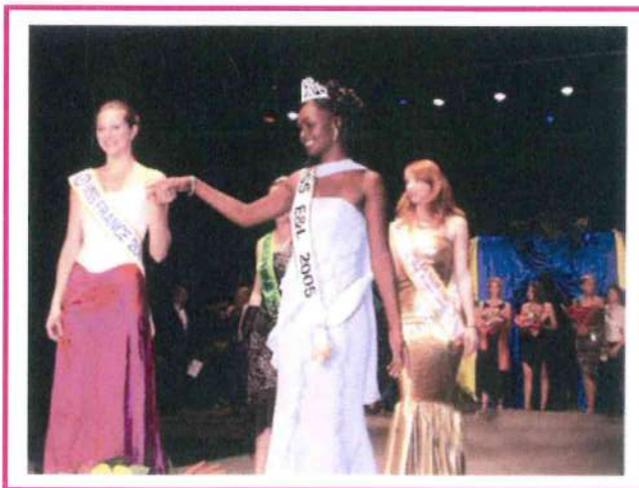
François Ferrari, Frédérique Galiotto, Jean Leriche
Marie-Hélène Simi, Serge Talec

La rédaction du journal vous présente ses meilleurs vœux pour 2006 et souhaite qu'elle vous apporte santé et prospérité.

Si vous souhaitez nous rejoindre, votre présence et vos idées seront les bienvenues.

Une miss à Coltainville

Le 24 Septembre au centre culturel Edmond Desouches à Lucé, Priscilla, habitante de Coltainville, a été consacrée Miss Eure et Loir.



Devant une assistance de 150 personnes, elle a devancé sa principale concurrente, Lydia de 31 voix après avoir défilé en robe mauve, puis avec les autres candidates en maillot de bain.

Née le 11 Août 1986 à Clamart (Hauts de Seine), Priscilla et ses parents se sont installés à Coltainville en 1992 où elle a fréquenté l'école maternelle puis primaire.

Elle suit actuellement des études de management en alternance.

Très sportive, elle entraîne l'équipe de hand-ball féminine des moins de 18 ans de Chartres-la Madeleine et concourt au championnat féminin en " pré national ".

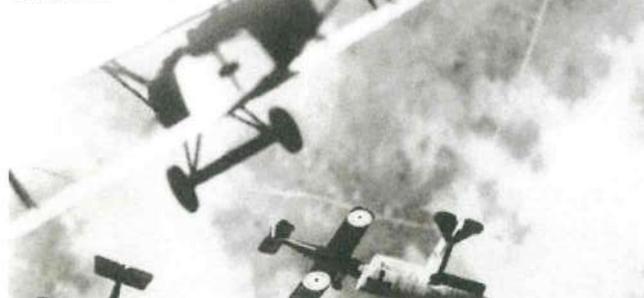
Félicitations à Priscilla et bonne chance...

Aérodrome

Quoi de neuf dans le projet?

L'aviation civile, gestionnaire de l'aérodrome, va, à la suite de la loi de 2004 dite loi de proximité, transférer cette gestion à une collectivité locale. Le conseil de Chartres métropole sollicite l'état pour être attributaire, son objectif à terme étant le transfert dans un rayon de proximité.

Le conseil général sollicite aussi l'état pour être attributaire de l'aérodrome de Chartres Champhol mais aussi de ceux de Bailleau Armenonville et de Dreux Vernouillet avec comme objectif de réunir les trois plates-formes en un lieu commun.



L'ADHER reste vigilante sur l'évolution de ce dossier...

Pétanque

Comme chaque année, le week-end suivant la brocante est réservé au concours de pétanque organisé par les pompiers de la commune.



Malgré une matinée pluvieuse, de très nombreux participants étaient présents, vers 14 heures, pour le jet du bouchon. Vingt deux doublettes étaient au rendez-vous pour le tirage au sort des rencontres.

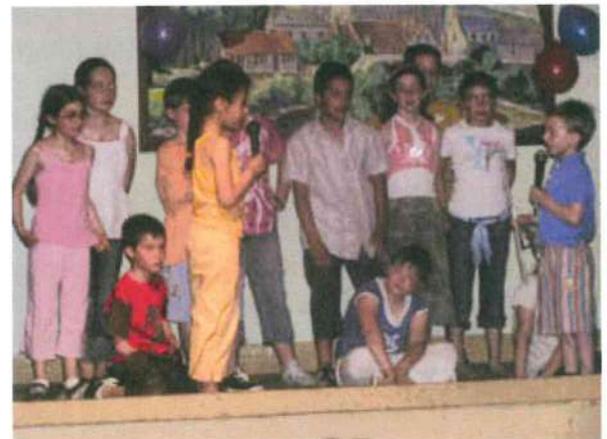
L'après-midi s'est déroulé très vite dans une ambiance décontractée, souriante et fair-play avec des parties rapides et d'autres plus équilibrées. Tous ont pris grand plaisir à pointer ou à tirer et l'essentiel pour eux était de passer un bon moment ensemble.

La finale a été remportée par Dominique et son fils Jérémy; ils ont battu Gilbert et Patrick, deux grands habitués, par 13 à 8. Le rendez-vous est pis pour l'année prochaine et Dominique et son fils devront batailler ferme pour réaliser la même performance que cette année.

Fête des Mères

Les enfants ont, cette année encore, fêté les mamans de la commune avec un spectacle animé et joyeux préparé par Claudine Galloni, Natacha, Emilie et Marie-Jasmine.

Ces 3 jeunes-filles sont maintenant éloignées de Coltainville par leurs études et Claudine recherche une bénévole, quelque soit son âge, pour l'aider tant dans la recherche d'idées que dans la préparation du prochain spectacle. Merci de vous manifester auprès d'elle ou en mairie.



Actualités de la commune

L'année 2005 a vu la commune s'agrandir avec la construction d'un lotissement de 15 maisons à Senainville, d'un autre de 5 maisons à Coltainville et de maisons individuelles.

19 permis de construire ont été délivrés ou sont en cours d'instruction. Ces arrivées se sont traduites par une augmentation conséquente des enfants scolarisés à Coltainville. 93 enfants fréquentent aujourd'hui l'école et parmi eux 50 à 60 restent à la cantine ; Plus de 100 enfants sont à prévoir à la rentrée prochaine.

Dès cette année, une assistante supplémentaire, Madame Danièle Hoyau, a été recrutée pour prêter main forte aux maîtresses de maternelle.

Une assistante secrétaire de mairie, Evelyne Bouchard, aide à temps partiel la secrétaire dans ses tâches administratives depuis le mois de juillet.



Repas des anciens

Comme chaque année en novembre, la municipalité a convié les personnes de plus de 65 ans et leurs conjoints au traditionnel repas convivial et animé. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année cinq nouveaux convives.



Les tables étaient décorées avec goût par les compositions florales faites par Anne-Marie Serive et les menus conçus par François Ferrari. Après un excellent repas, madame le Maire a rendu hommage à nos doyens, madame Odette Fouré et monsieur Jacques André.



Les après-midi du Jeudi

A cette manifestation annuelle, viennent s'ajouter des après-midi plus réguliers. Tous les 3èmes jeudis du mois (sauf en juillet et août) et les 1er jeudis du mois seulement en décembre et janvier, dès 14h30, dans les locaux de l'ancienne cantine (cour de la mairie), les plus de 60 ans se retrouvent dans une ambiance chaleureuse. Ils jouent aux cartes, aux dominos...et terminent par un goûter offert par la municipalité. Merci à Denise Hoyau et Claudine Galloni pour leur implication.



ETAT CIVIL 2004

Naissances

Anthonin, Victor Emmanuel, REGNIERle 8 mars
Juliette, Danielle, Gabrielle MARTIN le 17 avril
Anaëlle, Roxane CHENETle 20 avril
Hélicie, Alex GARDILLOUle 11 mai
Loan, Valentin, Cédric CLERYle 24 juin
Sorikane, Georgette, Irénée DEMACHY . . .le 25 juin
Evan, Jean-Michel, Jean-Louis FERREIRA . . le 28 août
Hugo, Lionel PHILIPONETle 2 septembre
Jules, Nicolas, Daniel JARRYle 2 septembre
Vincent, Jean, Aurélien DIVARETle 24 octobre

Mariages

Marlène LOISEAU et Pascal VAN GARDEREN . .le 21 avril
Stéphanie BUISSON et Romaric KLINGER . . .le 18 juin
Laurence LOMBARD et Quentin BERAle 13 août
Céline MAHE et David BROUARDle 15 octobre

Décès

Jean ROQUETle 20 janvier à Coltainville
Yvonne ROSSIGNOLle 27 mars à Chartres
André MERCIERle 9 avril à Coltainville
Lucienne DELAURIERcourant octobre à Paris
Jean-Paul BAULANDle 29 octobre au Coudray

Nouveaux arrivants

Mr et Mme PAIS3 rue Pasteur
Mr et Mme EL KADI - DOS SANTOS .10 rue Saint Jean
Mr et Mme GUYONNET - FORMEL .16 rue Jean Moulin
Mr et Mme DEMACHY - SAUVAGE17 rue Charles Péguy
Mr et Mme CHENEAU - LE SCIELLOUR . .15 rue Charles Péguy
Mr et Mme MEKSOUS-SIRKISSOON .31 rue de la République
Mr et Mme DICOSTANZO-DOS SANTOSSOUSA .6 rue de l'église
Mme DEBIAIS3 rue des vignes

Les associations de la commune

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président Jean-François Saurat 02 37 31 66 06

Avenir de Coltainville

Football

Président Serge Talec 02 37 31 60 18

Pongiste club de Coltainville

Président Jean Leriche 02 37 31 90 31

Club de gymnastique

Présidente Patricia Leriche 02 37 31 90 31

Société de chasse

Président Jacques Fouré 02 37 31 60 54

Comité des fêtes de Coltainville-Senainville

Président Serge Talec 02 37 31 60 18

Activités diverses

Centre équestre La Sablière

rue de la Croix buisée 02 37 31 69 05

Réunion des retraités

(dès 60 ans) dans la salle des fêtes (renseignements mairie)

Les artisans et commerçants de la commune

Couverture-zinguerie Barré Pascal 02 37 31 64 99

Entretien création espaces verts Bidault 02 37 31 92 68

Maçonnerie générale Degas Joël 02 37 22 36 13

Poterie «Elhan» 02 37 31 92 00

Café, restaurant, tabac Gouet 02 37 31 63 31

Canards et foies gras Hoyau 02 37 31 60 67

Réparation d'horloge Galloni
(annexe de l'horlogerie bijouterie de Gallardon) 02 37 31 41 85

Stores et terrasses «ombre et soleil» 02 37 31 66 72

Electricité générale Thirant Yvon 02 37 31 92 21

Commerces ambulants

Boulangers

Coltainville : Chartrin (Nogent le Phaye) 02 37 31 68 16
Tous les matins sauf le mercredi

Senainville : Coulon (Gallardon) 02 37 31 41 19
Mercredi, vendredi et dimanche

Bouchers et charcutier

Boucherie Martin : (Saint-Prest) 02 37 22 22 12
Mardi, jeudi et samedi-livraison à domicile

Boucherie chevaline : Besnard 02 37 35 12 06
Jeudi matin

Charcuterie Legrand :
(Nogent le Phaye) 02 37 31 63 37
Samedi matin

Mémo

Quelques renseignements utiles

Gendarmerie **17** ou 02 37 91 27 10
Pompiers centre de secours principal **18**
SAMU service d'aide médicale d'urgence **15**
Centre anti-poisons (Angers) 02 41 48 21 21
Médecins de garde **15**

Pharmacies de garde

Dimanche et jours fériés : liste affichée dans les pharmacies

Nuit : se rendre au commissariat avec ordonnance

Accueil sans abri **115**

Drogue, alcool, tabac info service 0 800 23 13 13

Electricité dépannage 24h/24 02 37 91 80 20

France Telecom dérangements 10 13

Téléphone renseignements.

Plus de 12 à compter du 3 avril 2006 mais le :

118 + 3 chiffres

Chaque opérateur, fixe ou mobile, aura ses 3 derniers chiffres ; attention à la tarification !

Exemple :

France Telecom : 118 218

Se renseigner sur le site www.appel118.fr

Point d'accès au droit 02 37 21 80 80

Aviel (aide aux victimes) 02 37 36 50 36

Déchetterie d'Harleville 02 37 90 92 72

Horaires du 1er octobre au 31 mars

Lun-mer-jeu-ven 14h à 17h

Sam 9h à 12h et 14h à 17 h - Dim 9h à 12h

Fermeture mardi et jours fériés

Horaires du 1er avril au 30 septembre identiques mais fermeture à 18h

Déchetterie à domicile pour les encombrants sur appel téléphonique (si impossibilité de se déplacer)
(maximum 2m³ et délai de 8 jours) 0800 558 598

Transbeauce 02 37 18 59 00

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière

Gare SNCF Jouy 02 37 84 61 43

Dans la commune

Mairie 02 37 31 60 66

Mail mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi de 17h à 19 h

Mercredi de 10h à 12 h

Vendredi de 17h à 19h

Conteneur à piles usagées disponible dans l'entrée de la mairie

Ecole Daniel Alix 02 37 31 60 23

Culte : Abbé Le Douy 02 37 21 45 72